

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil de Parisville tenue à la salle municipale, le **mardi 3 décembre 2019** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Guimond, conseiller  
Monsieur Dany Boucher, conseiller  
Monsieur Jean-François Bienvenue, conseiller  
Madame Marie-Blanche L'Hérault, conseillère  
Monsieur Jason Tousignant, conseiller  
Madame Carole Plamondon, conseillère  
Monsieur Maurice Grimard, maire

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard.

Sont également présentes :

Madame Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière  
Madame Dominique Lapointe, directrice générale adjointe  
Madame Karine Paquet, secrétaire-trésorière adjointe

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion : Règlement de taxation 2020
5. Date des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2020
6. Salle municipale - Travaux d'électricité
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Suite au moment de silence, monsieur Grimard ouvre la séance à 19h38.

**2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents à l'assemblée constatent que l'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le Code municipal du Québec.

**151-12-19**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-François Bienvenue  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉE**

**152-12-19**

**4. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DE TAXATION 2020**

Je, Jean-François Bienvenue, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé l'adoption du règlement 368-2019 concernant la taxation pour l'année 2020. Le projet de règlement est déposé séance tenante et il est disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

**153-12-19**

**5. DATE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2020**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure de début de chacune;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Dany Boucher

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

- QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de l'année 2020 qui se tiendront les mardis à la salle municipale et débuteront dès 19h30 aux dates suivantes :

- 14 janvier	- 7 juillet
- 4 février	- 4 août
- 10 mars	- 1 septembre
- 7 avril	- 6 octobre
- 5 mai	- 3 novembre
- 2 juin	- 1 décembre

- Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

**ADOPTÉE**

**154-12-19**

**6. SALLE MUNICIPALE - TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une subvention dans le cadre du Programme Chauffez Vert pour modifier le système de chauffage de la salle municipale;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout d'un système de chauffage électrique et de climatisation nécessite des modifications à l'entrée électrique;

CONSIDÉRANT QUE les frais encourus peuvent être couverts entièrement par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018;

CONSIDÉRANT les factures reçues de l'entreprise Groupe Castonguay incluant les montants suivant (prix budgétaire):

- Entrée électrique 400 ampères à 120/240v 8 094.16\$ plus taxes
- Inverseur automatique 6 600.00\$ plus taxes

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jason Tousignant  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'entériner les dépenses encourues pour la modification à l'entrée électrique ainsi que pour l'ajout d'un inverseur automatique à la salle municipale par l'entreprise Groupe Castonguay.

**ADOPTÉE**

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Grimard, maire, donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

**155-12-19**

**8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Guimond  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que la séance extraordinaire soit levée à 19h49.

**ADOPTÉE**

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

**M. Maurice Grimard, maire**

**Mme Carine Neault, directrice générale et  
secrétaire-trésorière**